



# SYNTHÈSE DU FORUM ESTRIEN SUR LE CANNABIS À LA SUITE DE SA LÉGALISATION ET PISTES D'ORIENTATION

PAR LE CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE –  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE - DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

26 JUIN 2019

## **Production**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – Direction de santé publique  
300, rue King Est  
Sherbrooke (Québec)  
J1G 1B1

## **Rédaction**

**Simon Dancause**, *agent de planification, de programmation et de recherche*, Équipe des services spécialisés, Direction de santé publique de l'Estrie  
**Isabelle Samson**, *médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive*, Direction de santé publique de l'Estrie

## **Collaboration et révision**

**Claude Charbonneau**, *chef de service*, Équipe des services spécialisés, Direction de santé publique de l'Estrie  
**Jean-Philippe Goupil**, *agent de planification, de programmation et de recherche*, Équipe des services spécialisés, Direction de santé publique de l'Estrie  
**Marie-Ève Nadeau**, *agente d'information*, Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques  
**Patrick Poulin**, *directeur adjoint*, Direction de santé publique de l'Estrie

ISBN 978-2-550-84417-4 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Droit d'auteur © Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

*Toute reproduction totale ou partielle est autorisée à condition de mentionner la source.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>SYNTHÈSE DU FORUM RÉGIONAL SUR LE CANNABIS DU 27 MARS 2019 .....</b>	<b>2</b>
<i>Tableau 1 – Pistes d'action par axe du continuum d'intervention .....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 2 – Considérants pour un meilleur passage à l'action .....</i>	<i>6</i>
<b>RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR TOUS .....</b>	<b>8</b>
1- <i>Attitude envers les personnes qui consomment des SPA.....</i>	<i>8</i>
2- <i>Accroître l'appropriation et l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits.....</i>	<i>8</i>
3- <i>Renforcer les facteurs de protection.....</i>	<i>9</i>
4- <i>Dresser le portrait des pratiques actuelles en Estrie et mettre en œuvre une série de solutions intégrées, tout en optimisant les collaborations et les partenariats .....</i>	<i>9</i>
<b>ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>9</b>
<i>Soutenir les partenariats en intervention de proximité visant à réduire les conséquences négatives liées à l'usage de substances psychoactives.....</i>	<i>9</i>
<i>Favoriser le développement des connaissances et diffuser des outils clairs concernant les déterminants de la santé et la prévention liés à l'usage de substances psychoactives .....</i>	<i>10</i>
<i>Collaborer aux dossiers nationaux.....</i>	<i>10</i>
<b>LES ACTIONS EN SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCE .....</b>	<b>11</b>
ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES FORUMS LOCAUX.....	14
ANNEXE 2 – PLAN DE LA JOURNÉE DU FORUM RÉGIONAL .....	19
ANNEXE 3 – LE NAPPERON POUR LA PRISE DE NOTES.....	20
ANNEXE 4 – LES STATISTIQUES ESTRIENNES CLÉS .....	21
ANNEXE 5 – RÉFÉRENCES UTILES .....	21



# INTRODUCTION

La légalisation du cannabis, un changement sociétal majeur, est sous le leadership du système de santé et de ses directions de santé publique. La Direction de santé publique (DSPublique) de l'Estrie est fière de ce mandat et fidèle à sa responsabilité légale d'interpeller les multiples acteurs concernés dans une situation où l'action intersectorielle s'impose pour prévenir les problèmes de santé. C'est pourquoi elle a lancé un appel au dialogue et à la concertation au moyen de l'initiative d'une tournée de forums portant sur la légalisation du cannabis.

Cette initiative avait deux ambitions :

- *Identifier les besoins à combler pour soutenir la société et ses acteurs dans le changement qu'apporte la légalisation du cannabis.*
- *Échanger sur les actions à consolider afin de lutter contre la banalisation de la consommation du cannabis, principal effet pervers potentiel de la légalisation et qui pourrait nuire à la santé des individus et des groupes.*

Pour cette première ambition, la DSPublique a mis sur pied les forums locaux. La synthèse des préoccupations et besoins ayant émergés lors de ces huit événements se trouve en annexe (annexe 1).

Le forum régional quant à lui devait répondre à la deuxième ambition. Les actions à consolider ont émergé sous un autre angle à la suite des forums locaux soit celui de se doter d'une vision commune de la consommation de substances psychoactives (SPA), de la dépendance et de la réduction des méfaits, et ce, pour prévenir les effets secondaires négatifs de la consommation de SPA de façon large. Le 27 mars dernier, 130 acteurs ont donc été réunis à Sherbrooke pour de brèves conférences suivies d'ateliers de travail (le plan de la journée est en annexe 2).

Les objectifs du forum régional étaient :

- *Souligner l'importance de la prévention et du développement des facteurs de protection à tous les niveaux.*
- *Entamer le développement d'une vision commune de la consommation de SPA, des troubles de l'usage et de la réduction des méfaits.*
- *Identifier les interventions à consolider (et les besoins non répondus) afin de mieux intervenir tout au long du continuum, de la prévention chez des groupes à l'accompagnement d'individus à risque ou avec des troubles de consommation.*

*Proposer des recommandations pour répondre aux besoins exprimés en cohérence, si possible, avec le plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028.*



## **SYNTHÈSE DU FORUM RÉGIONAL SUR LE CANNABIS DU 27 MARS 2019**

L'information présentée dans les tableaux suivants regroupe les points qui ont été inscrits sur les napperons lors de l'activité du 27 mars (annexe 3). Le premier tableau synthétise les pistes d'action mise de l'avant et les partenariats souhaités. Le deuxième tableau met en lumière plusieurs aspects à considérer lors de nos actions, qu'il s'agisse de nos approches, nos attitudes ou nos besoins.

Les besoins mentionnés de façon transversale sont :

- Une concertation régionale en dépendance et plus de moments de réseautage : il faut mieux se connaître, mieux partager les connaissances et expertises, développer les actions intersectorielles et mieux s'arrimer.
- Augmenter la disponibilité : il faut plus d'intervenants à tous les niveaux du continuum, plus de financement et résoudre l'enjeu du roulement de personnel.
- Considérer les besoins des RLS plus éloignés, incluant une réflexion sur le transport, l'accès aux services et les groupes obligatoires.
- Nécessité de promouvoir une approche de proximité.
- Nécessité de formation sur plusieurs thèmes en lien avec la prévention et l'intervention entourant les troubles de consommation, dont apprendre comment incarner le non-jugement.

**TABLEAU 1 – PISTES D'ACTION PAR AXE DU CONTINUUM D'INTERVENTION**

Axes	Pistes d'actions	Partenaires
<p><b>Axes 1 et 2 :</b></p> <p><b>1) Préserver et améliorer la santé et le bien-être</b></p> <p><b>2) Prévenir la consommation</b></p>	<p>Agir en <b>amont</b>, en proximité dans les milieux, en travaillant à accroître les <b>facteurs de protection</b> et réduire les <b>facteurs de risque</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir de façon <b>systemique</b>, sur le contexte de la personne et considérer le <b>biopsychosocial</b>.</li> <li>• Développer des stratégies d'adaptation positives, <b>estime de soi, gestion des émotions, saines habitudes de vie</b> (incluant le sport).</li> <li>• Travailler en <b>intervention positive</b> et sur la <b>résilience</b>.</li> <li>• Travailler avec les parents pour aider la <b>communication avec leurs enfants</b> (écoute, accueil, etc.).</li> <li>• Créer des aménagements accueillants, des lieux de repos et de retrait.</li> </ul> <p>Réduire l'isolement, créer des liens significatifs entre les pairs et impliquer le réseau, dont les parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des méthodes pour joindre les 16-35 ans.</li> <li>• Offrir plus d'activités variées, accessibles et arrimées avec les passions, dont pour les jeunes.</li> <li>• Accroître les initiatives qui favorisent les liens sociaux et le sentiment d'<b>appartenance</b>.</li> </ul> <p><b>SCOLAIRE :</b></p> <p>Offrir un programme régional de type HARDIS.</p> <p>Impliquer, sensibiliser et accompagner les parents (exemple : kiosque lors des remises de bulletin au scolaire).</p> <p>Structurer la transition primaire-secondaire.</p> <p>Adapter et modifier les thèmes du cursus scolaire pour favoriser le développement de soi.</p> <p>Élargir l'éducation en santé : l'éducation sexuelle, mais aussi, aborder la santé mentale et les SPA.</p>	<p>Intervenants et gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS</p> <p>Milieu scolaire</p> <p>Milieu communautaire</p> <p>Milieu policier</p> <p>Réseau social et entourage</p> <p>Partenaire politique</p> <p><i>Le réseau scolaire souhaite également plus de collaboration avec :</i></p> <p><i>les policiers</i></p> <p><i>les parents</i></p>
<p><b>Axes 3 et 4 :</b></p> <p><b>3) Réduire les conséquences de la consommation</b></p>	<p>Promouvoir une <b>approche de proximité</b> et joindre les gens là où ils sont. Être créatif et innovant dans le développement de méthodes pour les joindre. <b>Investir les milieux festifs</b>.</p> <p>Développer un mécanisme de communication et de transfert d'information qui préserve le lien de confiance et qui faciliterait la collaboration interprofessionnelle.</p>	<p>Intervenants et gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS</p> <p>Milieu communautaire</p> <p>Milieu scolaire</p>

Axes	Pistes d'actions	Partenaires
<p><b>4) Soutenir face aux difficultés</b></p>	<p>Favoriser la <b>diffusion d'information</b> par l'entremise d'espaces publicitaires et par différentes technologies de communication.</p> <p>Orchestrer des interventions où la consommation est interdite, afin de préserver l'encadrement sécuritaire, tout en établissant les limites et les conséquences.</p> <p>Mettre de l'avant des actions pour cesser la stigmatisation des personnes qui consomment des SPA et revoir les politiques en matière de possession simple et d'usage.</p> <p>Promouvoir les services existants (institutionnels et communautaires) et expliciter les critères d'inclusion et d'exclusion.</p> <p>Poursuivre la lutte à la vente illégale de SPA.</p> <p>Poursuivre les efforts de communication sur la toxicité des SPA.</p> <p>Promouvoir le partage de la littérature et des données probantes.</p> <p>Augmenter la <b>disponibilité</b> d'intervenants et d'experts-conseils, dont ceux du CRD.</p> <p>Augmenter le nombre de personnes <b>pouvant référer</b> vers les services du CIUSSS, dont vers les services spécialisés.</p> <p><b>SCOLAIRE :</b></p> <p>Développer un protocole de SPA</p>	<p>Cliniques médicales</p> <p>Chercheurs SQDC</p> <p>Réseau social, entourage</p> <p>Médias</p> <p><i>Le réseau scolaire souhaite également plus de collaboration avec :</i></p> <p><i>le milieu communautaire,</i></p> <p><i>le CUISSS de l'Estrie - CHUS</i></p> <p><i>les policiers</i></p>
<p><b>Axe 5 : Traiter un trouble d'usage</b></p>	<p>Harmoniser les services, développer de nouveaux modes d'accès aux services (entre le communautaire vers CIUSSS et vice-versa).</p> <p>Augmenter la rapidité d'<b>accès</b> et avoir des <b>services adaptés</b> aux besoins.</p> <p>Mieux faire connaître les services.</p> <p>Augmenter les mesures pour assurer un filet de sécurité en continu.</p> <p>Promouvoir l'accès aux services par différentes technologies accessibles à distance, entre autres, s'il y a des enjeux de <b>transport</b> et d'accès aux services en clinique.</p> <p>Inclure la présence d'intervenants sociaux dans les groupes de médecine familiale.</p> <p>Impliquer les usagers dans les processus décisionnels. Utiliser l'offre de service des organismes privés certifiés.</p> <p>Développer des liens avec les travailleurs de proximité et les organismes en santé mentale.</p> <p>Dresser un portrait de la dépendance en Estrie pour les différentes populations.</p>	

## TABLEAU 2 – CONSIDÉRANTS POUR UN MEILLEUR PASSAGE À L'ACTION

<p>Mieux comprendre l'approche de la réduction des méfaits</p>	<p>La prévention nous permet aussi d'identifier les personnes à risque de développer un trouble de l'usage.</p> <p>Se rappeler que la consommation ne signifie pas la dépendance.</p> <p>Comprendre que les substances qui stimulent le cerveau amènent une récompense, de la motivation, du plaisir et un souvenir. Pour les consommateurs, ses substances ont donc des bienfaits qu'on ne peut ignorer dans nos actions.</p> <p>Être à jour sur les modes de consommation et l'avancement des connaissances scientifiques.</p> <p>La réduction des méfaits parle de consommation raisonnable et non de prohibition.</p> <p>Reconnaître que nos valeurs influencent notre discours.</p> <p>Être à l'écoute, avoir une communication inclusive et donner de l'information objective.</p> <p>L'intervenant doit développer une posture d'accompagnement, éviter le jugement et adapter son intervention.</p> <p>Les fausses croyances sont à modifier pour éviter la stigmatisation et la marginalisation. Il faut apprendre à nuancer le discours.</p> <p>Avoir la souplesse d'intervenir au moment opportun (disponibilité), en lien avec le niveau de motivation de la personne (forces, intérêts).</p> <p>Faire connaître les règles du milieu et renforcer les comportements attendus au lieu de punir.</p> <p>Réfléchir à l'impact des amendes (approche de prohibition).</p> <p>Tenir une réflexion sur les alternatives pénales, dont la promotion d'échanger une amende contre une séance d'information ou une évaluation de la consommation.</p> <p>Ne pas oublier que l'individu a des droits et qu'il faut adapter les conséquences s'il y a lieu.</p> <p>Entamer une réflexion sur la présence de témoins actifs, de pairs aidants, de sentinelles dans les milieux à risques (<i>efficacité à valider</i>).</p> <p>La consommation peut répondre à une souffrance et/ou un besoin.</p> <p>Reconnaître l'influence du désespoir, de l'anxiété, de l'impulsivité et de la prise de risques.</p> <p>Joindre les familles et considérer la peur du parent d'être stigmatisé, surtout dans les petits milieux.</p>
<p>Développement de ressources et de services</p>	<p>Augmenter les ressources en prévention-accueil-intervention SPA en général, financement et soutien aux intervenants, <b>conditions de travail</b> (réduire le roulement de personnel), le tout pour augmenter l'accès et la continuité des services.</p>

	<p>Une forme de soutien est d'avoir plus de moments de réseautage, en personne.</p> <p>Augmenter le nombre d'intervenants en première ligne.</p> <p>Favoriser la présence d'intervenants-pivots.</p> <p>Développer plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de centres de crise en région;</li> <li>• de ressources et d'alternatives aux trous de services;</li> <li>• de centres de traitement non mixtes;</li> <li>• de soutien adapté aux besoins des entreprises.</li> </ul> <p>L'accès aux services est complexe et varie d'un territoire à l'autre. Il ne doit pas y avoir de mauvaises portes d'accès.</p> <p>Les rencontres en groupe lors de l'attente de suivi individuel ne devraient pas être obligatoires.</p> <p>Considérer la peur du parent d'être stigmatisé, surtout dans les petits milieux.</p> <p>Adapter nos services à la clientèle anglophone.</p> <p>Développer de meilleurs outils d'analyse de drogue.</p>
<p>Développement de formations</p>	<p>Établir plus de <b>formations</b> sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>dépendance</b> et les <b>meilleures pratiques</b> en intervention (style de consommateur, les facteurs prédisposant, les approches, l'influence de trauma, loi de l'effet, cycle d'assuétude).</li> <li>• Détecter les motifs de l'usage, repérer les traits de personnalité ou autre qui mettent la personne à risque d'une consommation problématique.</li> <li>• Le modèle de consommation responsable et la <b>réduction des méfaits</b>.</li> <li>• Santé mentale, trouble de personnalité et dépendance : savoir intervenir selon la sévérité.</li> <li>• L'utilisation d'outils de dépistage.</li> <li>• L'approche motivationnelle.</li> </ul>
<p>Travail au niveau national</p>	<p>Capsules d'information adaptées selon la clientèle cible.</p> <p>Décriminaliser la possession et l'usage des drogues.</p> <p>Vigilance pour ne pas permettre le marketing et la promotion des produits.</p> <p>Promouvoir l'utilisation des produits à faible teneur en tétrahydrocannabinol (THC).</p> <p>Faire plus de recherches sur le cannabidiol (CBD).</p>

Recommandations retenues par l'équipe de rédaction de la DSPublique de l'Estrie. Lors des forums, prévenir la consommation, surtout chez les jeunes, était une priorité qui revenait constamment. Une deuxième priorité était l'importance de travailler sur l'ensemble des facteurs en lien avec tout type de consommateur et non uniquement sur ceux de cannabis. Nous retrouvons cette priorité préventive dans divers plans d'action. De plus, certains défis nécessitent des actions concertées, surtout quand les jeunes deviennent des consommateurs plus réguliers. Il sera donc nécessaire de travailler en partenariat.

Quant à la population adulte, la consommation récréative responsable inquiète moins; c'est plutôt les interfaces entre des problèmes de consommation, de santé mentale, d'exclusion et de marginalisation qui inquiète et qui nécessite un rehaussement des actions, voire des changements d'approches, et cela, en concertation.

Voici des recommandations globales, formulées à la suite du processus des forums locaux et régional, visant différents niveaux d'intervention et soutenus par plusieurs plans d'action gouvernementaux. Dépassant les besoins spécifiques au cannabis, ces recommandations visent à soutenir la réflexion de l'ensemble des acteurs touchés et impliqués dans la prévention liée à l'usage de SPA.

## **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR TOUS**

### **1- ATTITUDE ENVERS LES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES SPA**

- Revoir le sens de la consommation dans notre société et ce que signifie la dépendance.
- Réduire la stigmatisation vécue par les personnes qui consomment des SPA.
- Favoriser la mise en place d'actions facilitant la réinsertion sociale et professionnelle.
- Intégrer le développement des communautés dans nos pratiques et favoriser des conditions sociales et économiques plus équitables.
- Diversifier les opportunités de développement de soi et favoriser une estime de soi positive.
- Favoriser la diversité des activités accessibles à tous les individus, dans une optique d'alternative à la consommation.
- Agir dans une perspective systémique afin d'avoir un impact sur le bien-être, la santé mentale et la consommation de SPA.

### **2- ACCROÎTRE L'APPROPRIATION ET L'UTILISATION DE L'APPROCHE DE RÉDUCTION DES MÉFAITS**

- Opter pour une posture d'accompagnement, en évitant le jugement.
- Favoriser des choix éclairés, en fournissant des informations objectives et en promouvant des alternatives de consommation à moindre risque.
- Reconnaître le droit d'accès aux services nécessaires pour combler les besoins, malgré la présence de consommation.

- Entamer, dans le milieu où l'usage de SPA est proscrit, une réflexion sur les protocoles d'intervention avec des conséquences alternatives aux pénales/amendes.
- Définir les contextes favorables et les critères de succès/d'efficacité des interventions en réduction des méfaits.
- Garder le cap sur le juste milieu : éviter d'une part, la banalisation, et de l'autre, la répression.

### **3- RENFORCER LES FACTEURS DE PROTECTION**

- Améliorer les accès aux ressources de soutien psychologique.
- Favoriser le développement des compétences socio-affectives et la résilience.

### **4- DRESSER LE PORTRAIT DES PRATIQUES ACTUELLES EN ESTRIE ET METTRE EN ŒUVRE UNE SÉRIE DE SOLUTIONS INTÉGRÉES, TOUT EN OPTIMISANT LES COLLABORATIONS ET LES PARTENARIATS**

- Identifier et promouvoir les meilleures pratiques préventives.
- Dresser le bilan des pratiques actuelles, des bons coups et des interventions manquantes.
- Prioriser quelques actions communes pour lesquelles l'action en concertation est incontournable.
- Établir un plan d'action pour la réalisation de ces priorités.
- Renforcer les actions d'ordre politique, les programmes et les campagnes d'éducation, afin d'agir aux multiples niveaux, nécessaires à l'efficacité des actions à long terme.

## **ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE**

En cohérence avec ses recommandations, et afin de faciliter d'éventuelles actions en concertation, voici les actions en cours ou à venir par la direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

### **SOUTENIR LES PARTENARIATS EN INTERVENTION DE PROXIMITÉ VISANT À RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES LIÉES À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES**

- Soutien financier aux organismes communautaires de l'Estrie visant des actions en réduction des méfaits liés à l'usage de SPA et la prévention des surdoses d'opioïdes.
- Soutien financier aux organismes communautaires de l'Estrie visant des actions de prévention liée à l'usage de cannabis.

## **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DIFFUSER DES OUTILS CLAIRS CONCERNANT LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES**

- Fournir une expertise-conseil en prévention-promotion.
- Publication du *Bulletin cannabis* accessible au : <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/sante-publique/bulletin-info-cannabis/>.
- Lancement d'une *Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé* (ETMIS) sur les meilleures pratiques en prévention de l'usage de SPA en milieu scolaire, afin d'identifier les facteurs de réussite, tout en assurant la sécurité des jeunes.
- Développement d'information concernant le cannabis comestible (législation de la vente de ce type de produit par les SQDC à partir du 17 octobre 2019).
- Développement d'interventions synergiques entre la cessation tabagique et la consommation de cannabis.
- Promotion de la formation sur la prévention des surdoses d'opioïdes.
- Développement de systèmes de surveillance et vigie de la consommation et des intoxications dues à la consommation de SPA.
- Diffusion d'appels à la vigilance concernant certaines problématiques liées à la consommation de SPA.
- Favoriser des arrimages entre différentes directions en vue de consolider l'ensemble des actions sur le continuum.
- Soutenir les travaux visant à augmenter la capacité de repérage « populationnel » des problématiques de consommation dans les services institutionnels de première ligne (ex. : auprès de la DSG et de la DPSMD), mais aussi communautaires (ex. : maison de jeunes).
- Favoriser le développement des compétences professionnelles en soutenant le déploiement du plan d'action de formation de la DPSMD.
- Publication d'un bulletin de *Vision de santé publique* (VSP) au sujet du cannabis.
- Promotion de la *Semaine de prévention des dépendances*.

## **COLLABORER AUX DOSSIERS NATIONAUX**

- Poursuivre l'implication dans des groupes de travail / réseaux de répondants nationaux en vue de :
  - soulever les enjeux et les besoins vécus en région;
  - soutenir le développement et la diffusion d'outils d'information et de prévention;
  - évaluer les impacts des politiques actuelles, des campagnes d'éducation et des programmes de prévention.

## LES ACTIONS EN SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCE

En cohérence avec ses recommandations, et afin de faciliter d'éventuelles actions en concertation, voici les actions en cours ou à venir par la Direction des programmes en santé mentale et dépendance du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

- Renforcer l'accès aux services de proximité en dépendance par le rehaussement des services de première ligne dans chacun des RLS.
- Poursuivre la formation des outils de détection pour les adultes DÉBA-Drogue-Alcool et Jeu auprès des partenaires intersectoriels adultes dont : la sécurité publique, détention, maisons de transition et organismes communautaires adultes.
- Poursuivre la formation des outils de détection pour les jeunes DEP-ADO auprès des partenaires intersectoriels jeunes dont : les milieux scolaires, maisons de jeunes et organismes communautaires jeunes.
- Poursuivre les collaborations et concertations interdirections à l'intérieur du CIUSSS de l'Estrie - CHUS dont la santé publique, mais également auprès des ressources d'hébergement privées et certifiées en dépendance pour l'ensemble du territoire.
- Offrir des services de gestion de sevrage pour les personnes en externe et rehausser le nombre de sevrages à l'interne en hébergement.

Desservir un plus grand nombre de personnes pour le traitement des opioïdes régulier et initier une offre de service à faible exigence communément appelé « bas seuil ».



# ANNEXES





## ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES FORUMS LOCAUX

---

L'initiative des forums avait deux ambitions, dont la première servait d'assise à la réalisation des forums locaux.

- *Identifier les besoins à combler pour soutenir la société et ses acteurs dans le changement qu'apporte la légalisation du cannabis.*
- *Échanger sur les actions à consolider afin de lutter contre la banalisation de la consommation du cannabis, principal effet pervers potentiel de la légalisation et qui pourrait nuire à la santé des individus et des groupes.*

Le forum régional du 27 mars s'est appuyé sur les préoccupations et besoins qui avaient été mentionnés lors des huit forums locaux tenus entre le 18 octobre 2018 et le 5 février 2019. Ces événements rassemblaient des partenaires œuvrant dans les neuf MRC du territoire estrien et provenant de divers milieux comme les milieux scolaire, municipal et communautaire, les forces de l'ordre, les offices municipales d'habitation (OMH), les directions cliniques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, les milieux de réadaptation en dépendance, etc. En tout, plus de 370 personnes participantes se sont mobilisées.

Les objectifs des forums locaux étaient les suivants :

- *Informers les partenaires des prémisses qui sous-tendent la légalisation du cannabis et les objectifs de santé publique qui s'y rattachent.*
- *Informers sur les risques liés à la consommation du cannabis.*
- *S'appropriers l'état de situation concernant la consommation de cannabis.*
- *Compléters le portrait des enjeux associés aux changements législatifs ainsi qu'à la consommation du cannabis, à partir de l'expertise de terrain des divers acteurs locaux.*
- *Cerner les besoins en prévention, en réduction des méfaits (consommation plus sécuritaire) et en cessation.*

### Résumé des besoins et préoccupations exprimés

Lors de chacun des forums, des ateliers combinés à une prise de notes a permis une analyse des contenus émergeant et communs à plusieurs territoires. À la lecture des informations recueillies, il a été possible d'effectuer les regroupements thématiques suivants : préoccupations et besoins concernant le cadre légal et la consommation de cannabis, besoins et solutions pour mieux agir en prévention et réduction des méfaits.

La présente est un résumé de ce contenu. Aucune quantification de l'importance des propos n'est possible à partir de la prise de notes et quantifier serait également trompeur puisque chaque forum avait ses propres thèmes et priorités d'animation. Le seul critère appliqué est que des propos similaires aient

émergés au moins à trois forums (sauf pour les solutions/moyens d'action qui parfois n'ont été communs qu'à deux endroits.).

Ces contenus ont inspiré le déroulement proposé du forum régional qui ne répondra pas à l'ensemble des préoccupations, plusieurs reflétant entre autres le manque de recul face à ce changement sociétal majeur, d'autres, le contexte en mouvance. Malgré des incertitudes, nous devons néanmoins agir, chacun dans nos milieux et souvent, en collaboration. Le forum régional vise donc à soutenir ce passage à l'action.

### **Préoccupation concernant le cadre légal**

- Les différences entre la loi fédérale et la loi provinciale, et le fait que cette dernière soit en révision, rendent difficile l'acquisition des connaissances légales pour ceux et celles qui doivent les maîtriser (lieux de possession, de consommation, quantité de possession, production personnelle, etc.).
- La légalisation ne doit pas alourdir le fardeau judiciaire ou pénal sur les consommateurs, cela irait à l'encontre de l'objectif même de la légalisation.
- Il doit y avoir des endroits publics et accessibles où consommer le cannabis est permis.
  - o et si cette décision demeure municipale, il faut que le citoyen puisse s'y retrouver d'une juridiction à l'autre.
- Crainte de marginalisation d'une catégorie de consommateurs (e.g. les jeunes, clientèle de la rue) qui pourraient demeurer sans lieux de consommation légale et avec des problèmes d'accès au logement.
- Risque pénal de fournir du cannabis légal aux jeunes qui consomment déjà (exemple : d'un parent à son jeune de 17 ou 20 ans, selon l'issue du projet de loi 2).
- Méconnaissance de la loi chez des clientèles plus vulnérables (défavorisées, problématique de santé mentale, etc.).

### **Préoccupations concernant la consommation du cannabis**

- Distinguer les faits des histoires et des craintes personnelles (mythes versus réalités).
- La légalisation ne doit pas signifier la banalisation de l'usage du cannabis et, par conséquent, une hausse de la consommation (comme pour l'alcool).
- Il faut rapidement accroître l'accès au cannabis légal, non seulement avec un meilleur approvisionnement, mais également en multipliant les points de vente, car tous ne peuvent s'approvisionner en ligne puisqu'il faut, pour ce faire, une carte de crédit et un accès à Internet (de même qu'une adresse).
- Le danger du cannabis sur le cerveau et la santé psychologique/mentale qui ne peut qu'être d'autant plus vrai pour les consommateurs qui n'ont pas accès au marché légal, à un produit contrôlé dont la composition est connue.
- Crainte du marché noir qui pourrait être plus présent près des écoles et qui diminue ses prix.

- Le danger du cannabis et de la conduite automobile.
- Le danger du cannabis comestible (plus d'intoxications involontaires) malgré que certains y voient des avantages, car pas de fumée, pas d'odeur.
- L'attrait des produits comestibles.
- Les effets sur la santé de la fumée secondaire.
- Les effets du cannabis sur les fœtus et les nourrissons.
- L'automédication avec le cannabis et la confusion entre le cannabis médical et récréatif.
- La cohabitation consommateurs et non-consommateurs.
- Les milieux de travail doivent revoir leurs politiques.

### Constats et avantages perçus de la légalisation

- Peu d'acteurs de proximité rapportent des changements au niveau de la consommation.
- Moins de tabous, plus de divulgation, permet des discussions ouvertes et franches.
- L'accès à du cannabis de qualité contrôlée, à des produits dont on connaît la composition, à des produits avec moins de THC, plus de CBD.
- Une décriminalisation de l'usage pour les adultes (18 ou 21 ans, cela reste à voir).
- Les connaissances sur le cannabis et sa consommation augmenteront.

### Besoins pour mieux agir en réduction des méfaits<sup>1</sup> donc auprès des consommateurs

- Mieux comprendre l'approche qu'est la réduction des méfaits et ses différents contextes d'application.
- Mieux comprendre ce qu'est une consommation problématique.
- Mieux connaître les tendances en consommation et les divers produits.
- Mieux connaître la relation entre la dose de THC et CBD, la forme, la fréquence, pour savoir ce qu'est une consommation à moindre risque, information que l'on a pour l'alcool.
- Il faut des outils pour explorer les motifs de la consommation (récréationnelle, automédication potentielle en présence d'un problème de santé mentale ou autre problème).
- Aussi, des outils pour échanger avec les utilisateurs sur la consommation à moindre risque et à quoi faire particulièrement attention (donc les usages combinés avec l'alcool, les interactions médicamenteuses, etc.).

---

<sup>1</sup> La réduction des méfaits concerne les lois, les programmes et les pratiques qui visent principalement à réduire les conséquences néfastes tant au niveau de la santé qu'au niveau socioéconomique, sans nécessairement diminuer la consommation de drogues. Cette approche bénéficie aux personnes qui consomment des drogues, à leurs familles ainsi qu'à la communauté. En ligne, accessible au 25 février 2019 : [https://www.hri.global/files/2010/06/01/Briefing\\_What\\_is\\_HR\\_French.pdf](https://www.hri.global/files/2010/06/01/Briefing_What_is_HR_French.pdf)

- Définir des lignes directrices à adopter dans les messages en réduction des méfaits : fumer vs ingérer - les avantages et inconvénients).
- Les outils se doivent d'être adaptés à différents publics, de divers âges, avec niveau de littératie varié et aussi, dans multiples langues (outils pour anglophones et allophones).
- Des outils de repérage (communautaire) et de dépistage (clinique) d'une consommation problématique.
- Quand, comment et où référer les gens qui demandent du soutien pour un trouble de consommation, ou chez qui on en aurait une suspicion.
- Quel est alors le cheminement de cette personne dans le réseau? Quels sont les délais? Ceci permettrait de mieux l'informer, mieux l'accompagner.
- Mettre en place des services de soutien à la cessation de la consommation de cannabis ou adapter les centres d'abandon du tabagisme à cet effet (et aux jeunes).
- Travailler à mettre en place des services intégrés « trouble de consommation » et « santé mentale » (ou les faire connaître ou en accroître l'accessibilité).

### **Besoins pour mieux agir en prévention, afin de prévenir ou retarder l'initiation au cannabis**

- Les parents doivent avoir accès à de l'information simple et pertinente pour parler aux jeunes (les enseignants et surveillants aussi).
- Accroître la prévention auprès des jeunes : de l'estime de soi et la gestion des émotions et des relations sociales (maturité affective et habilités sociales) aux saines habitudes de vie.
- Mettre en place des façons de faire pour parler de drogues, par exemple, l'éducation sexuelle se déploie actuellement dans les écoles.
- Il faut faire plus de prévention auprès des jeunes, mieux comprendre quels sont les critères d'une bonne intervention de prévention.
- Savoir quoi faire et dire aux non-consommateurs qui questionnent sur l'utilité du cannabis comme traitement de divers maux.

### **Les moyens d'action proposés par les participants aux forums locaux**

- Ce changement légal est important et a un impact sur plusieurs : tout va très vite, il demeure bien des incertitudes, alors des moments d'échange et d'entraide sont nécessaires.
- L'action intersectorielle est essentielle pour surmonter les limites d'action de tous et chacun et mieux agir en prévention, en réduction des méfaits et en traitement, pour toutes les substances psychoactives. Une concertation régionale devrait se mettre en place, telle que mentionnée dans le Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028.
- Diminuer les barrières de partage d'information pour mieux soutenir les individus.
- Agir également auprès de ceux qui consomment : il doit y avoir des collaborations entre le milieu scolaire, communautaire, policier et la santé (exemple : des programmes de deuxième chance – il faut éviter les approches trop répressives).

- En prévention, poursuivre le maillage avec l'approche École en santé afin d'accroître les facteurs de protection drogues et santé mentale.
- Agir plus spécifiquement dans certains milieux où se trouve un plus grand nombre de consommateurs vulnérables, comme dans les organismes ou institutions de jeunes en difficulté.
- Former des sentinelles pour repérer et orienter les personnes avec des besoins quant à leur consommation.
- Au-delà des feuillets d'information, prévoir des rencontres en personne avec les parents.
- Dresser le tableau de qui fait quoi dans le domaine du soutien à la prévention, à la réduction des méfaits et aux traitements au sujet des substances psychoactives (connaître les rôles, mandats et missions).
- Il faut bâtir des canaux de communication afin que les nouveaux outils puissent circuler; il faudra peut-être même concevoir des formations pour leur appropriation.
- Mettre en place une ligne téléphonique pour les consommateurs et les proches concernés (famille, employeurs, etc.).
- Il faut des lieux d'approvisionnement de cannabis légal qui soient mobiles.
- Il faut des lieux où la consommation est légale, voire supervisée.

## ANNEXE 2 – PLAN DE LA JOURNÉE DU FORUM RÉGIONAL

---

Le forum régional (27 mars 2019) a pour but de soutenir l'action en cours et nécessaire dans plusieurs milieux pour s'adapter à la réalité de la légalisation du cannabis, malgré les incertitudes et le contexte en mouvance. Le forum vise également à favoriser le réseautage et le partenariat pour améliorer la portée de nos actions respectives et communes.

### Avant-midi :

- Priorités et enjeux découlant des rencontres locales
- Discussion de cas/scénarios où de l'action s'impose
- Réflexions sur les rôles et pratiques
- Présentations d'invités :
  - o **La prévention** : qu'est-ce qu'il faut savoir? Dr Robert Perreault, *médecin psychiatre et expert en médecine préventive*, Direction de santé publique de Montréal
  - o **La dépendance** : qu'est-ce qu'il faut savoir? Karim M'Sallem, *psychoéducateur*, Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
  - o **Les services en dépendance** : la trajectoire de services, du repérage au rétablissement, Christian Proulx, *spécialiste en activités cliniques*, Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

### Après-midi :

- Initiatives inspirantes et pertinentes :
  - o Présentation de l'organisme Action toxicomanie de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec de leur programme de prévention basé sur une approche globale, planifiée, concertée et continue, en cohérence avec l'approche « École en santé : Programme de renforcement des compétences personnelles et sociales et de prévention des dépendances chez les 10 à 18 ans »
  - o Présentation de l'organisme régional Élixir de leurs initiatives en réduction des méfaits « La halte » intervention en contexte festif
- Réflexions animées sur les pistes de solutions
- Partage des constats et plénière
- Annonce d'actions et de recherche en cours et à venir

# ANNEXE 3 – LE NAPPERON POUR LA PRISE DE NOTES

	1. Préserver/améliorer la santé et le bien-être	2. Prévenir la consommation	3. Réduire les conséquences de la consommation	4. Soutenir face aux difficultés	5. Traiter un trouble d'usage (et de santé mentale si requis)
	Aucun risque			Risque élevé	
Continuum					
EXEMPLES de besoins et d'enjeux issus des forums locaux	Agrir pour améliorer l'estime de soi, la gestion des émotions, les relations sociales	Comment prévenir la banalisation et l'attrait des produits comestibles? Comment bien parler des drogues avec des usagers potentiels?	Il faut accroître l'accès au cannabis légal, de qualité contrôlée Comment mettre en place des politiques et procédures adéquates si usage futur? Mieux comprendre la réduction des méfaits	Comment explorer les motifs d'usage? Automédication? Besoins d'outils de repérage/dépistage Reconnaître une consommation problématique	Comment et où réserver les gens qui demandent du soutien? Connaître la diversité des services offerts aux personnes
Éléments pour des pratiques pertinentes et efficaces					
Pistes d'action à considérer dans son milieu Identifier le milieu/la famille d'acteurs :					
(remplir)					
Partenaires nécessaires ou souhaitables					
Enjeux/besoins					

## ANNEXE 4 – LES STATISTIQUES ESTRIENNES CLÉS

### POPULATION ADULTE

Prévalence de la consommation de cannabis occasionnelle et hebdomadaire selon l'âge et le sexe en Estrie en 2014-2015 et 2018

	Consommation occasionnelle Au moins 1 fois au cours des 12 derniers mois		Consommation hebdomadaire Au moins 1 fois par semaine	
	2014-2015	2018	2014-2015	2018
TOTAL	11,1 %	12,3 % (+)	3,6 %	4,8 % (+)
SEXE				
Hommes	14,4 %	16,2 % (+)	5,4 %	7,1 % (+)
Femmes	7,3 %	8,4 % (+)	1,9 %	2,6 % (+)
AGE				
18-24 ans	28,7 %	33,1 % (+)	8,3 %	9,5 % (+)
25-44 ans	18,8 %	20,5 %	6,3 %	8,7 % (+)
45-64 ans	6,5 %	7,6 % (+)	2,4 %	3,6 % (+)
65 ans ou +	2 %	2,0 %	0,4 %	0,7 % (+)

(+) ou (-) : Différence statistiquement significative comparativement au cycle de l'enquête précédent au seuil de 5 %  
Source : Enquête de santé populationnelle estrienne (ESPE, 2014-2015 et 2018)

**Constat :** Augmentation de la proportion de consommateurs occasionnels principalement observée parmi les 18-24 ans et augmentation généralisée parmi tous les groupes d'âge de la proportion consommateurs réguliers (une fois par semaine et plus) en 2018 comparativement au cycle de l'enquête 2014-2015.

On estime qu'il y aurait environ 48 800 consommateurs de cannabis en Estrie dont 19 000 consommeraient au moins une fois par semaine (18 ans et +).

## POPULATION JEUNES DU SECONDAIRES

Prévalence de la consommation de cannabis occasionnelle au cours des 12 derniers mois chez les jeunes du secondaire de l'Estrie selon le sexe et le niveau scolaire en 2010-2011 et 2016-2017

	Prévalence (%) 2010-2011	Prévalence (%) 2016-2017
TOTAL	26,5	21,2 (-)
PAR SEXE		
Garçons	27,9	21,6 (-)
Filles	25,0	20,8 (-)
PAR NIVEAU SCOLAIRE		
Secondaire 1	5,7	5,0
Secondaire 2	16,1	12,0
Secondaire 3	30,9	19,5 (-)
Secondaire 4	36,3	33,2
Secondaire 5	44,3	41,2

(+) ou (-) : Différence statistiquement significative comparativement au cycle de l'enquête précédent au seuil de 5 %  
Source : Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (2010-2011 et 2016-2017)

**Constat :** Diminution de la prévalence de consommateurs occasionnels de cannabis en 2016-2017 parmi les jeunes du secondaire, principalement attribuable à la baisse observée parmi les jeunes du secondaire 3.

On estime à 6 000 le nombre de jeunes consommateurs de cannabis en Estrie (12 à 17 ans).

## **ANNEXE 5 – RÉFÉRENCES UTILES**

---

Quelques statistiques illustrées sur la consommation et des comportements en lien avec celle-ci (documents d'une page)

[Enquête québécoise sur le cannabis 2018](#)

[Enquête nationale sur le cannabis, 1e trimestre de 2019](#)

[Enquête nationale sur le cannabis, 4e trimestre de 2018](#)

[Enquête nationale sur le cannabis, 3e trimestre de 2018](#)

[Enquête nationale sur le cannabis, 2e trimestre de 2018](#)

[Enquête nationale sur le cannabis, 1e trimestre de 2018](#)

### **Cadre légal**

[Site Encadrement cannabis du MSSS](#)

### **Position de santé publique à l'égard de la légalisation du cannabis**

[Bulletin vision - Juin 2018](#)

### **Effets du cannabis et les risques à la santé**

[Site Encadrement cannabis du MSSS](#)

### **Prévention en milieu scolaire**

[La légalisation du cannabis du primaire à l'université : informations et recommandations](#)

[Alcool, cannabis et autres drogues - Planification des actions préventives en milieu scolaire au secondaire basée sur les meilleures pratiques](#)

[Cadre de référence sur la présence policière en milieu scolaire et outils destinés aux parents](#)

### **Feuillets d'information destinés aux parents et milieu scolaire**

[Parlez-vous cannabis?](#)

[Do you speak cannabis?](#)

Information sur le cannabis, les modes de consommation, consommation à moindre risque et la réduction des méfaits

[santemontreal.qc.ca/population/cannabis/](http://santemontreal.qc.ca/population/cannabis/)

[Grip-prevention.ca/pages/le-cannabis](http://Grip-prevention.ca/pages/le-cannabis)

[www.cpha.ca/fr/cannabases](http://www.cpha.ca/fr/cannabases)

### Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028

[Prévenir, réduire et traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique de jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet](#)

Pour être informé des nouveautés, outils de prévention ou politiques ou lois en lien avec la légalisation du cannabis, abonnez-vous au bulletin

***Cannabis et enjeux de santé publique / Bulletin d'information  
aux partenaires du réseau de la santé de l'Estrie.***

Veillez écrire à [isabelle.mathieu.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.mathieu.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

Vous pouvez prendre connaissance des bulletins cannabis, en consultant la section de la [Direction de santé publique sur le site Santé Estrie](#)



**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke**

**Québec** 